



2026/58

6.1.2026

DÉCISION (PESC) 2026/58 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du 16 décembre 2025

relative à la nomination du chef de la cellule militaire de commandement et de soutien de l'initiative de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense en faveur des pays d'Afrique de l'Ouest situés dans le golfe de Guinée, et abrogeant la décision (PESC) 2025/1431 (EUSD/4/2025)

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu la décision (PESC) 2023/1599 du Conseil du 3 août 2023 relative à une initiative de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense en faveur des pays d'Afrique de l'Ouest situés dans le golfe de Guinée ⁽¹⁾, et notamment son article 3,

considérant ce qui suit:

- (1) En vertu de l'article 3, paragraphe 1, de la décision (PESC) 2023/1599, le Comité politique et de sécurité (COPS) doit exercer le contrôle politique et la direction stratégique de l'initiative de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense en faveur des pays d'Afrique de l'Ouest situés dans le golfe de Guinée (ci-après dénommée «initiative»). En outre, le Conseil autorise le COPS à prendre les décisions pertinentes conformément à l'article 38 du traité sur l'Union européenne, y compris les décisions relatives à la nomination du chef de la cellule militaire de commandement et de soutien.
- (2) Le 9 juillet 2025, le COPS a adopté la décision (PESC) 2025/1431 ⁽²⁾ portant nomination du capitaine André (Annius) VAN DER KAMP en tant que chef de la cellule militaire de commandement et de soutien de l'initiative à partir du 16 juillet 2025.
- (3) Le 3 décembre 2025, les autorités militaires espagnoles ont proposé la nomination du colonel Emilio Asensio BAUTISTA MARTÍNEZ en tant que chef de la cellule militaire de commandement et de soutien de l'initiative (ci-après «proposition de nomination»).
- (4) Le 9 décembre 2025, le commandant militaire du pilier militaire de l'initiative a soutenu la proposition de nomination.
- (5) Le 12 décembre 2025, le Comité militaire de l'UE a appuyé la proposition de nomination et a recommandé au COPS de l'approuver.
- (6) Il y a lieu de prendre une décision relative à la nomination du colonel Emilio Asensio BAUTISTA MARTÍNEZ en tant que chef de la cellule militaire de commandement et de soutien de l'initiative à compter du 9 janvier 2026.
- (7) Il y a lieu d'abroger la décision (PESC) 2025/1431,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le colonel Emilio Asensio BAUTISTA MARTÍNEZ est nommé chef de la cellule militaire de commandement et de soutien de l'initiative de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense en faveur des pays d'Afrique de l'Ouest situés dans le golfe de Guinée à compter du 9 janvier 2026.

Article 2

La décision (PESC) 2025/1431 est abrogée.

⁽¹⁾ JO L 196 du 4.8.2023, p. 25, ELI: <http://data.europa.eu/eli/dec/2023/1599/oj>.

⁽²⁾ Décision (PESC) 2025/1431 du Comité politique et de sécurité du 9 juillet 2025 relative à la nomination du chef de la cellule militaire de commandement et de soutien de l'initiative de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense en faveur des pays d'Afrique de l'Ouest situés dans le golfe de Guinée, et abrogeant la décision (PESC) 2025/69 (EUSD/2/2025) (JO L, 2025/1431, 17.7.2025, ELI: <http://data.europa.eu/eli/dec/2025/1431/oj>).

Article 3

La présente décision entre en vigueur le 9 janvier 2026.

Fait à Bruxelles, le 16 décembre 2025.

Par le Comité politique et de sécurité

La présidente

D. PRONK
